

UNICEF - Limoges, Ville amie des enfants Remise du trophée le 30 novembre



Lors de la 14^e rencontre des collectivités amies des enfants, qui s'est tenue vendredi 30 novembre 2018, à l'Hôtel de ville de Paris, le trophée de Ville amie des enfants a été remis à la Ville de Limoges comme à 18 autres communes françaises, par l'UNICEF France et l'Association des maires de France (AMF).

Dans la cadre d'un « marché des bonnes pratiques » entre les différentes collectivités, la Ville de Limoges a présenté la démarche de lutte contre les perturbateurs endocriniens qu'elle conduit dans les établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) municipaux.

Monsieur Vincent Jalby, adjoint au maire en charge des affaires scolaires, élu référent Ville amie des enfants et Madame Nadine Rivet, adjointe au maire en charge de la petite enfance et des accueils de loisirs représentaient la Ville à cette occasion.

Cette nouvelle rencontre des collectivités amies des enfants, qui a été « conçue avec et pour les enfants sous le signe de l'intelligence collective et de la co-construction », a permis d'engager une réflexion pour les projets des nouvelles mandatures, de 2020 à 2026 autour de quatre thématiques :

- Le bien-être et le cadre de vie : bien-être, cadre de vie, sécurité, protection, santé, hygiène et alimentation ;
- La non-discrimination et l'égalité : non-discrimination, égalité, handicap, éducation, jeu, sport, culture et loisirs ;
- La participation citoyenne ;
- La parentalité.

> L'action de l'UNICEF et le réseau des collectivités amies des enfants en France

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) concentre ses moyens et ses actions humanitaires dans les pays les plus pauvres et ayant les plus graves besoins, notamment pour contrer la résurgence de la famine et le creusement des inégalités dans le monde.

En France, l'UNICEF ne conduit pas d'actions humanitaires mais œuvre, avec ses 25 comités territoriaux, à la défense des droits de l'enfant auprès des autorités et de la population et promeut les actions et les projets innovants en faveur des enfants et des jeunes. La dynamique et la vitalité du réseau des départements et des villes amies des enfants en témoignent.



Communiqué de presse

Limoges, le 13 décembre 2018.

Parmi les 800 collectivités dans le monde, 4 départements, 245 communes et 16 établissements publics de coopération intercommunale, en France forment le réseau des collectivités amies des enfants. Pour l'UNICEF, l'objectif n'est pas tant d'augmenter le plus possible les dimensions du réseau national que de valoriser les démarches vertueuses et les bonnes pratiques de ses membres afin qu'elles servent d'exemples et essaient sur le territoire. Dans son discours introductif, Monsieur Jean-Marie Dru, Président de l'UNICEF France, a justement souligné que le réseau des collectivités françaises amies des enfants constituait le socle de l'action de l'UNICEF en France.

Les membres du réseau seront invités à participer, en 2019, aux rencontres qui seront proposées autour de quatre thématiques : bien-être et cadre de vie, non-discrimination et égalité, participation citoyenne et parentalité.

> Consultation nationale des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans

Depuis 2013, l'UNICEF organise une consultation nationale des enfants et des jeunes avec le concours des collectivités amies des enfants volontaires qui a pour devise : « écoutons ce que les enfants ont à nous dire ».

En 2018, grâce à 21 comités territoriaux et à 132 collectivités amies des enfants, la consultation a permis à 26 000 enfants de 6 à 18 ans, dont 10 % habitent dans des quartiers prioritaires, de répondre au questionnaire de 160 questions. L'égalité entre les filles et les garçons et les différences liées au genre ont plus particulièrement été abordées cette année.

Le rapport présentant les résultats et les analyses de la dernière consultation a été publié sur le site Internet de l'UNICEF.

Les constats :

- 19 % des enfants consultés vivent dans une situation de pauvreté.
- Les inégalités sont plus marquées entre les enfants qui vivent dans le centre des villes et ceux qui vivent en périphérie. En Île-de-France, notamment, il a été relevé une situation paradoxale : en dépit des moyens déployés et des structures d'accueil et de prise en charge, les enfants et les jeunes éprouvent un sentiment de mal-être et sont confrontés à la discrimination et à la moquerie.
- Les jeunes filles sont plus concernées par l'angoisse de ne pas réussir à l'école et sont plus exposées aux attaques, aux moqueries, à la discrimination sur leur tenue vestimentaire et le non-respect de leur intimité. En outre, il est constaté que les garçons occupent de manière prépondérante l'espace dans les cours de récréation, au détriment des filles.

Recommandations et perspectives :

Le rapport d'analyse de la consultation nationale formule quatre principales recommandations :

- Favoriser l'accès aux loisirs pour les filles,
- Renforcer l'information sur la sexualité et les addictions,
- Accompagner sur le numérique et les outils de connexion,
- Construire et aménager un espace public partagé entre les filles et les garçons.

Par ailleurs, des recommandations sont formulées par Madame Edith Maruéjols, géographe du genre, pour créer les conditions de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'espace public :

- Créer des temps pour des jeux collectifs et pour des jeux en petits groupes favorisant les rencontres,
- Aménager l'espace des cours de récréation afin de rompre avec l'espace central dégagé,
- Adapter les propositions d'activités sportives avec plus de choix pour les filles,
- Permettre les activités selon une gestion de l'espace temps avec, éventuellement, des aménagements éphémères,
- Formuler des préconisations auprès des maîtres d'ouvrage pour aménager les espaces (expérimentation en cours dans les collèges du Département de la Gironde).

> Ateliers de co-construction pour 2020-2026

Les participants ont travaillé dans des ateliers de co-construction autour de la thématique suivante : « Être une collectivité amie des enfants, c'est toujours aller plus loin pour les enfants, les jeunes et leur famille. Par quelles actions pourrions-nous relever ce défi en matière de bien-être et cadre de vie, non-discrimination et égalité, participation citoyenne, parentalité ? ».